

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
DIRECTION DE L'AMENAGEMENT URBAIN ET DELA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS

NIF : 41 000 20000 16085

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément aux dispositions de la loi n° 23-12 du 05 aout 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, ainsi que les dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Aménagement urbain et de la Restructuration des Quartiers de la Wilaya d'Alger informe le bureau d'études ayant participé à l'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacité minimale n°11/CC/DARQ/WA/2025, Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux suivants : « CRESUS» le 14/07/2025 et « صدی الشرق » le 16/07/2025 relatif à **l'étude et suivi pour la réalisation des travaux de restauration de la bâtisse dite ex.ecole Ahmed Hamouche site rue Hadj Omar – basse casbah -Alger**

Qu'a l'issue du jugement des offres, le marché susvisé est attribué provisoirement au bureau d'études :

Pli n°	Bureau d'études	Numéro d'identification fiscale	Montant de l'offre en TTC	Montant corrigé en TTC	Délai Des études	Note cumulée	Observation
01	Hamouche Hanifa	26816010024638411680	11.616.633,08	11.616.633,08	04 mois et 05 jours	100 pts 55 pts	Retenue

Les soumissionnaires peuvent prendre connaissance des résultats détaillés de leurs offres auprès des services de la Direction de l'Aménagement urbain et de la Restructuration des Quartiers au plus tard trois (03) jours à compter de la première parution de cet avis.
Tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution de cet avis dans les quotidiens nationaux ou dans le BOMOP auprès de la commission des marchés publics de la Wilaya d'Alger.